

Rouler électrique *ça vous branche ?*

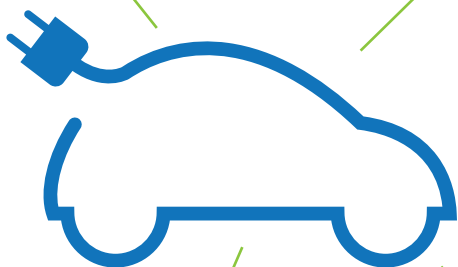


Le véhicule électrique : il a quelque chose en +

Il a séduit plus de 27 000 automobilistes en 2016. Idéal pour les déplacements du quotidien, le véhicule électrique évolue et gagne en qualités. L'essayer, c'est l'adopter !

+ propre

C'est bon pour la santé ! Le véhicule électrique n'émet pas de CO₂ ou de polluants atmosphériques sur son lieu de circulation.



+ économique

A l'usage, les coûts d'entretien pour une voiture électrique sont inférieurs de 30 à 40 % par rapport à un véhicule classique.

- Jusqu'à 10 000 € de prime pour l'achat d'un véhicule électrique après mise au rebut de votre ancien véhicule diesel.
- 30% de déduction d'impôts pour l'acquisition d'une borne de recharge à domicile
- Exonération du coût du certificat d'immatriculation dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

+ confortable

Avec leur conduite souple et silencieuse, les véhicules électriques assurent davantage de confort pour les automobilistes et de tranquillité sur la chaussée.

+ accessible

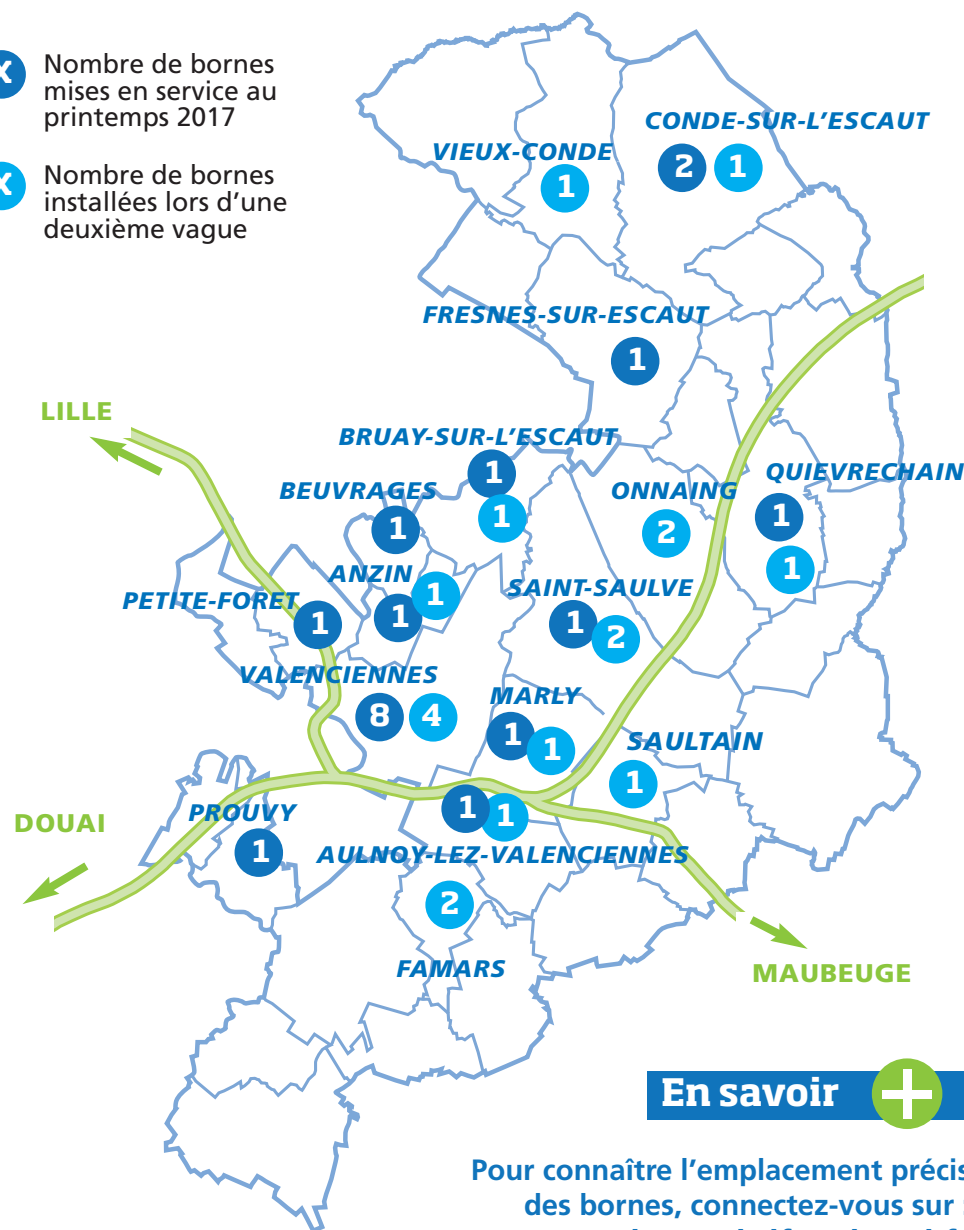
Grâce au service de charge régional "pass pass électrique", vous pouvez recharger votre véhicule sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France 7j/7 et 24h/24 (via votre carte pass pass ou directement sur votre smartphone).

Autonomie
moyenne d'un
véhicule électrique
sur un parcours mêlant ville et route
jusqu'à
400 Km

+ de bornes de recharge en accès libre

Finie l'angoisse de la panne ! 38 bornes de recharge publiques seront installées sur le territoire par Valenciennes Métropole. Plus de 300 bornes sont déjà disponibles sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

- X Nombre de bornes mises en service au printemps 2017
- X Nombre de bornes installées lors d'une deuxième vague



En savoir +

Pour connaître l'emplacement précis des bornes, connectez-vous sur :
<http://hdf.sodetrel.fr>

Tarifs et type de recharge

Les bornes installées sur le territoire de Valenciennes Métropole sont des bornes de recharge accélérée (sauf celle située à proximité de la sortie 21 de l'autoroute A2 à Valenciennes dite à recharge "rapide").

Vous pouvez recharger tout type de véhicule électrique sur ces bornes : voiture électrique, hybride rechargeable, vélo ou scooter électrique, ...

Tarifs usagers inscrits au service pass pass électrique

Borne de recharge accélérée (3 à 22 kW AC)	0,70€ / 20 mn
Borne de recharge rapide (43 à 50 kW AC/DC)	4,5€ / 20 mn

+ de renseignements sur www.electrique.passpass.fr

Valenciennes Métropole encourage l'électromobilité

Considérée comme une solution aux problèmes de pollution et de dépendance aux énergies fossiles en milieu urbain, l'électromobilité est en plein développement.

Valenciennes Métropole accompagne le développement de l'électromobilité dans le Valenciennois, en garantissant un service de qualité pour tous.

Cet objectif est l'une des priorités du Plan Climat Energie Territorial de l'Agglomération 2014-2018.

Tenté par l'électromobilité ?

+ d'infos sur les véhicules électriques et les aides financières

Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

<http://www.avere-france.org/>

Le déploiement des bornes de recharge dans les communes de Valenciennes Métropole s'inscrit dans la dynamique initiée par la Région Hauts-de-France.

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Délégation Nord - Pas-de-Calais



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME



Région
Hauts-de-France



Plan Climat
de Valenciennes Métropole